BLAZE PRO DESTRUCTEUR DE FOURMIS

PRODUIT SOUS PRESSION AUCUN PROPULSSEUR

Pour usage intérieur dans les bâtiments pour tuer les fourmis.

Pour usage extérieur sur les fourmilières autour des bâtiments pour tuer les fourmis

FONCTIONNE DANS TOUS LES SENS, MÊME À L'ENVERS

DOMESTIQUE

PRINCIPE ACTIFS:

No. d'homologation 32113 Loi P. A.

DANGER EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

CONTENU NET: ___ g

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

> NOVELLA BRANDS INC. 120 Midair Court Brampton, ON L6T 5V1 1-905-790-0636

MODE D'EMPLOI:

BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI. Faire l'essai du produit sur une petite zone peu visible pour vérifier que le produit ne décolore pas ou ne tache pas les surfaces avant de procéder au traitement d'une zone entière. Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface à traiter et pulvériser légèrement. Pendant le traitement, recouvrir les aquariums. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la ré infestation.

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS

COMMENT APPLIQUER LE PRODUIT:

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT, TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE OUTRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé à l'intérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une surface ne dépassant pas 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.

USAGE INTÉRIEUR

POUR LES FOURMIS: Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits difficiles d'accès à l'intérieur des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; autour des conduites et des réservoirs d'eau; les murs et les planchers derrière et sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; autour des parois intérieures des fondations; autour des poubelles; des zones localisées de planchers et de couvre-planchers; et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). NE PAS dépasser 18g par m² (5 secondes par m²). Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

USAGE EXTÉRIEUR

POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES FOURMILIÈRES :

POUR TUER LES FOURMIS : Pulvériser directement le produit sur les fourmilières et les pistes de fourmis. NE PAS dépasser 18g par m² (5 secondes par m²). Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

LIMITATIONS D'UTILISATION

NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des

surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, et à l'extérieur sur les avant-toits, soffites). Utilisation à l'intérieur, aérer les zones après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes fonctionnels de ventilation ou de renouvellement de l'air. Utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).

MISES EN GARDE: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. S'assurer d'une bonne ventilation des lieux lors de l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard. Laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque application. NE PAS contaminer l'on nourrit les animaux. Contenu sous pression. NE PAS placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, fours ou autres sources de chaleur, utiliser ou conserver à des températures dépassant 50°C car le contenant pourrait exploser. NE PAS percer ni jeter au feu. NE PAS vaporiser près d'une flamme vive, près d'étincelles ou en fumant. NE PAS vaporiser sur les bardeaux d'asphalte parce que ce produit peux les tacher. NE PAS appliquer ce produit près d'équipements électrique en raison de risques de choc.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les animaux sauvages. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas

de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : NE PAS réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Envelopper le contenant dans plusieurs couches de papier journal et le jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur. NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. AVIS À L'UTILISATEUR Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à *la Loi sur les produits antiparasitaires*.

(DÉCLARATION DE MARKETING)

EcoCan – nouveauté révolutionnaire. LA PROCHAINE GÉNÉRATION EN TECHNOLOGIE DE PULVÉRISATION PAS DE PROPULSEUR = PLUS DE PRODUIT LIQUIDE UTILISE LA PUISSANCE DE L'AIR AUCUN PROPULSEUR FONCTIONNE DANS TOUS LES SENS, MÊME À L'ENVERS